



**Rentrée ratée
à Félix Eboué** p.2

**L'échec de la
réforme REP+** p.3

**Conditions de
travail : le CHSCTA
inactif** p.4

Rentrée 2017 : Après l'espoir, la déception. Et maintenant, la colère !



La mobilisation historique de mars-avril derniers, dans laquelle SUD éducation Guyane s'est engagé vigoureusement, était censée améliorer les conditions de vie des Guyanais. Aujourd'hui, au lieu d'une embellie, nous constatons une détérioration des conditions de rentrée.

En plus des problèmes habituels (augmentation non anticipée des effectifs, postes non-pourvus en masse, etc.), un flou total a été

pérennes.

Alors que notre nouveau ministre, ex-recteur de Guyane, aurait pu se rappeler des conditions déplorables dans lesquelles nos enfants sont scolarisés (quand ils peuvent l'être), nous constatons que sa proposition de CP à 12 élèves est irréalisable (tout comme le dispositif REP+)... Encore une réforme qui restera un effet d'annonce !

A Saint Laurent, la rentrée a été

créé sur le renouvellement des emplois aidés. SUD éducation a toujours été contre ces contrats précaires. Cependant les fonctions occupées sont indispensables et les contrats doivent être transformés en contrats

reportée de plusieurs jours. Sans parler de la situation ubuesque dans laquelle le lycée Félix Eboué, à Cayenne, a fait sa rentrée, 10 jours après tout le monde...

Au lieu d'anticiper sur la construction scolaire, la mairie de Cayenne ferme des classes de maternelle pour ouvrir des classes de primaire. En effet, la loi n'oblige pas la scolarisation des enfants de moins de 6 ans... 700 places de cantine sont également supprimées, laissant les familles en grande difficulté.

- Ces mêmes familles doivent palier à la mauvaise gestion des collectivités locales en étant obligé d'acheter des fournitures scolaires de base dont les écoles auraient dû disposer (alors que la moitié des familles vit en dessous du seuil de pauvreté).

Pendant ce temps, la dernière mesure sur l'I.S.F. permet aux plus riches d'économiser 4 milliards d'€...

Rentrée

Télenovela de la rentrée ratée à Felix Eboué

Episode 1. Un sévère discours moralisateur

Le vendredi de la pré-rentrée après un sévère discours moralisateur (des dames ne doivent pas cacher leurs épaules ! veuillez adresser un bonjour respectueux au chef d'établissement ...) nous apprenons que les emplois du temps ne sont pas encore prêts, mais on nous les promet pour la pré-rentrée des élèves du lundi.

Episode 2. Dysfonctionnement à tous les étages

Le lundi pas de badge, pas de carnets, et pas d'emplois du temps... les professeurs accueillent les élèves tant bien que mal en les rassurant. Pas de panique, tout sera prêt pour la rentrée effective de mercredi. Finalement nous apprenons par le site du lycée que « les élèves et les professeurs sont attendus jeudis 7 septembre à 7h ». Le jeudi plus de 1000 élèves et la centaine d'enseignants, se retrouvent rassemblés à l'entrée du lycée, impatients d'obtenir enfin le Graal. Et là, stupéfaction ! Toujours pas de carnets, et des emplois du temps sans salles, où il manque des heures, où il y en a trop, des plages de 5 heures de la même discipline dans la journée... très vite malgré la bonne volonté des professeurs, il est décidé de fermer le lycée pour impossibilité



de fonctionnement. Pour la nième fois les coordonnateurs sont sollicités pour réexpliquer les impératifs et ils le font avec beaucoup de patience. On peut lire dans le journal « Rentrée reportée au lundi 11 pour panne informatique ! ». Lundi matin à 7h, il y a enfin les carnets (les CPE ont passé le week-end à remplir 1200 carnets) mais les emplois du temps contiennent encore d'énormes incohérences qui empêchent tout fonctionnement. A cela s'ajoute une quasi absence de communication et même une certaine arrogance de la part du chef d'établissement.

Episode 3. La coupe est pleine !

Le personnel décide de débrailer pour alerter le rectorat, pour qu'il prenne ses responsabilités et qu'on cesse de faire croire que la situation est maîtrisée ! Le DAASEN et le conseiller du recteur viennent nous promettre que tout sera en ordre pour jeudi, une cellule du rectorat va venir en appui à la direction. Nous voilà

tous rassurés... Sans grande conviction nous revenons le jeudi 14 septembre : les emplois du temps ont été un peu remanié pour respecter les horaires institutionnels mais nous ferons avec...

Fin de la saison ?

Tout le monde est soulagé d'enfin pouvoir faire la rentrée ! Morale de l'histoire : quand on fait de grands discours moralisateurs faut-il encore avoir un peu de respect pour les élèves, les familles et les personnels et assumer ses fonctions!

Du haut de nos petits villages gaulois (qui, comme à Saint Laurent, pour certains brûlent littéralement), il est évident qu'on voit bien les effets génialement positifs de cette superbe réforme des collèges ! La réunionite infantilise parce qu'elle ne fait que jouer le jeu du pouvoir et oppose les « bons » élèves aux « récalcitrants » de tout bord.

Pour l'instant, l'application du passage en REP+ n'a pas non plus donné d'effets notoires (car elle n'est pas réelle et serait de toute façon, insuffisante). Ajouter à cela les discours dénigrants de certains politiques et leur exemple délétère, et les situations de crise n'ont fait qu'amplifier.

Des élèves en perte de repères...

Saint Laurent en est actuellement l'exemple mais Kourou n'est pas loin ! Et Cayenne...

En « vie scolaire », la pression n'a pas diminué. Bien au contraire !

Les soi-disant EPI n'ont fait qu'accroître les pertes de repères des élèves les plus en difficulté et n'ont pas nettement amélioré la scolarité des autres. Cela se traduit par plus d'exclusions, plus de tensions, etc.

...dans une contexte de désorganisation généralisée

Dans le contexte guyanais où la désorganisation reste le maître mot, cela n'a fait qu'empirer les situations de nombres de collèges. Privés d'encadrement de qualité, de moyens quant aux disciplines déjà existantes et dont l'application du programme en lui-même était déjà une gageure, les structures vacillent ! Les élèves, livrés à eux-mêmes ou exclu-es de la même façon que dans l'hexagone – par injustice non pas individuelle/directe (même si elle peut exister à la marge) mais indirecte car structurelle – se rebellent (ce qui d'ailleurs est en soi une preuve d'intelligence collective) et deviennent violents. En vie scolaire, nous en sommes souvent les premiers témoins. Nous constatons notre impuissance voire nous en payons les frais.

La difficulté pour elles et eux comme pour les acteurs de l'éducation nationale est de savoir vers quoi envoyer cette violence. L'anomie de notre société dont la campagne présidentielle a montré l'ampleur entraîne une situation de quasi-guerre civile dans certains endroits. De là à ce que cela se généralise, il est impossible de le prévoir !

C'est pourquoi : Oui, en ce début d'année nous sommes négatifs !

Ce n'est ni une position conservatrice, ni une revendication, ni une posture de « révolutionnaire utopiste », ni une provocation. C'est la simple conclusion d'un constat !

A Sud, nous ne sommes pas pessimistes !

Simplement parce que nous, C.P.E., nous avons le nez dans le cambouis avec l'ensemble des professeurs, assistant-es d'éducation, C.U.I. et autres précaires, nous sentons les tensions, les conflits naissants, etc.

Nous pensons pour autant que des résolutions sont possibles. A SUD Education, nous les exprimons par des CP, etc.

En tant que C.P.E., nous restons mobilisés et vous invitons à nous rejoindre, à soutenir chaque professeur, chaque vie scolaire, mais avant tout, chaque élève ! Car elles et ils sont les premières victimes de la situation. Or, elles et ils sont l'avenir ! Rappelons-le nous en permanence !



Conditions de travail

Savez-vous qu'un Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) doit se trouver dans chaque établissement scolaire et dans chaque service administratif ?

Il est LE document essentiel pour dénoncer les dysfonctionnements et pour améliorer nos conditions de travail. Il doit se trouver dans un milieu neutre (hors de la présence d'une autorité hiérarchique) et doit être accessible à tous les personnels et tous les usagers.

SUD Education constate encore son absence dans bon nombre d'établissements !

Ce registre est un outil **INDISPENSABLE** qui permet aux chefs de services, IEN, principaux et proviseurs... de prendre connaissance des difficultés ou de la souffrance des personnels et d'y remédier.

« Les chefs de service sont chargés dans la limite de leurs attributions et dans le cadre des délégations qui leur sont consenties, de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité » (art. 2-1 inséré dans le décret du 28 mai 82 par le décret du 28 juin 2011) ;

En effet « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (...). L'employeur veille (...) à l'amélioration des situations existantes » (art L.4121-1 du

La Guyane, une académie qui vous veut du bien...

Code du travail)

Ce registre doit être consulté dans les Commissions Hygiène et Sécurité (CHS) des EPLE et toutes les fiches RSST doivent être remontées en Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA), pour informer des causes de ce qui nous fait souffrir au travail et permettre de prendre des mesures à un niveau académique.

Malheureusement, le constat dans notre académie est tragique.

Nous dénonçons le je-m'en-foutisme déguisé voire affiché, à tous les niveaux.

Il y a encore beaucoup d'écoles et d'EPL où le document RSST est absent.

Le RSST est parfois remplacé par

un document qui traite des petits dysfonctionnements mais qui n'a ni la forme ni le rôle officiel du RSST : carnet de doléance, cahier de liaison, registre de propositions d'améliorations, boîte à idées...

Quand le RSST est présent sous sa forme légale (pages numérotées et permettant une réponse de l'autorité hiérarchique), il est fréquent que le chef empêche les personnels de le compléter, ou réponde que les remarques indiquées dans le registre « n'ont rien à faire dans le RSST ».

Toute remarque sur la dégradation des conditions de travail et sur ce qui a une incidence sur le stress, la santé mentale et psychologique **DOIT** figurer dans le RSST.

(organisation pathogène du travail, absence de matériel, classes surchargées, élèves dangereux, surcharge de travail, attitude menaçante ou méprisante d'un collègue, d'un élève ou d'un supérieur, dénigrement, multiples doléances restées sans réponse...)

Si un chef ou un directeur essaye de vous dissuader de remplir le RSST, notez ce fait dans le RSST et informez-nous !



Savez-vous qu'il existe une instance académique sensée contribuer à la protection de la santé physique et mentale des personnels, à leur sécurité et à l'amélioration des conditions de travail ?

Il s'agit du Comité d'Hygiène de la Santé et des Conditions de Travail (CHSCT) Académique !

Ce CHSCTA a le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent, le droit d'enquête, le droit de visite des locaux et le droit d'accès aux sites.

Il est composé de membres de l'administration dont le recteur, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et de 7 élus syndicaux. Pour une fois, les représentants du personnel ont un rôle décisionnaire (et non consultatif contrairement au CAPA).

En cas de danger grave et imminent dans votre service ou votre établissement, vous pouvez contacter un membre du CHSCTA pour qu'il alerte le comité et qu'une enquête soit diligentée.

Sur le terrain, que remarquons-nous ? Cette instance ne remplit pas son rôle. Lors de la dernière réunion de la CHSCTA aucun représentant du rectorat n'était présent !!! Les enquêtes sont rares, les déplacements également. La secrétaire du CHSCTA a pourtant un mi-temps de décharge pour faire fonctionner l'instance. Nos nombreux appels lors de droit de retrait sont restés sans effet ! Aucun membre de la CHSCTA

n'a déposé de droit d'alerte quand nous leur avons fait part des situations de danger dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous ne trouvons aucun des comptes rendus de CHSCTA depuis 6 ans. Les contacts mail ou téléphoniques de tous les membres sont introuvables sur le site du rectorat alors qu'ils doivent être accessibles à tous les personnels. Les fiches du RSST des établissements ne remontent



pas en CHSCTA. L'ISST n'incite pas les Commission Hygiène et Sécurité des établissements à faire remonter les fiches RSST (une simple synthèse suffirait...).

Les proviseurs, principaux, IEN n'informent pas les personnels sur leurs droits, l'utilisation des registres, les déclarations d'accident de service, le rôle du médecin conseiller auprès du recteur etc...

Du "je-m'en-foutisme" plus au de la hiérarchie

Notre académie ne possède toujours pas de médecin prévention, qui agit dans l'intérêt exclusif de la santé et de la sécurité des agents dont il assure la surveillance médicale. Nous avons un médecin conseiller du recteur, qui comme son nom l'indique, conseille le recteur.

Vendredi 22 Septembre, notre recteur, Monsieur Ayong Le Kama demande aux personnels du lycée Melkior de « synthétiser leur prose » en parlant des remarques et propositions rédigées dans le RSST. Pourtant, ces derniers le rencontraient pour parler de leurs conditions de travail. Le recteur n'a rien trouvé de mieux que de soutenir les agissements de son ISST qui avait officiellement demandé en réunion de ne pas faire remonter

les fiches RSST. Le respect de la loi en matière de santé et de sécurité serait-il optionnel au rectorat de Guyane ?

Art 60 du Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique :

« Le comité (CHSCT Académique) prend, en outre, connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à

l'amélioration des conditions de travail consignées sur le registre de santé et de sécurité au travail prévu à l'article 3-2. »

Les risques psycho-sociaux devraient être une priorité académique or il n'en est rien !

Les burn-out (épuisements professionnels), les dépressions dues aux conditions de travail, les états de stress ou d'anxiété généralisés, le surmenage, les tentatives de suicide voire les suicides sont trop nombreux dans notre académie !

Dénonçons cet état de fait et agissons collectivement pour que les chefs et le CHSCT Académique remplissent enfin leur rôle !

Mouvements sociaux

La mobilisation de mars – avril 2017 a été largement suivie sur l'ensemble de la Guyane. Dès le 24 mars, des collectifs d'habitants ont vu le jour sur les trois communes du Maroni : Maripasoula (collectif A NO WI OPO), Papaïchton (collectif SOUS LE FROMAGER) et Grand Santi (collectif U WELI). A Maripasoula et à Papaïchton, des barrages ont ainsi été érigés dès le 24 mars 2017.

Chaque collectif a mobilisé les habitants des trois communes qui ont rassemblé leurs doléances dans des plate-formes de revendications. Dès les premières heures du mouvement, SUD éducation Guyane et ses militants, dont les convictions sont, entre autres, que les collectifs sont des outils essentiels de la lutte, a apporté son soutien et a mis à disposition de ces derniers, l'ensemble de ses moyens tant humains que matériels.

Des revendications communes pour le Maroni

Quelques jours plus tard, les trois collectifs se sont rencontrés à Maripasoula afin de mettre en commun leur plate-forme d'actions et décider des suites de la mobilisation sur le fleuve et des actions à mener pour les faire connaître. Les plate-formes ont été élaborées collectivement par le biais de tables ouvertes où les habitants mobilisés qui le souhaitaient, pouvaient apporter

Retour sur la mobilisation de mars – avril 2017 sur le Maroni

leur point de vue, leurs doléances et nourrir ainsi la réflexion commune. Très rapidement, de nombreux points communs aux 3 communes du fleuve ont émergé. Les trois collectifs se sont dès lors regroupés et ont créé le collectif LAWA (*du nom de la rivière qui borde les trois communes et qui à partir de Grand Santi devient le Maroni lorsqu'il rejoint le Tapanaoï*).

Une délégation de représentants de chaque commune a ensuite été constituée soit au total douze personnes pour porter la voix du collectif LAWA sur le littoral auprès des autorités et du « Kollektif Pou la Gwiyane dékolé » et pour participer aux négociations et mobilisations sur Cayenne.

Malgré quelques difficultés, la délégation a su garder son unité et défendre les revendications des habitants du fleuve. Sur les communes du fleuve, les actions se sont poursuivies avec des actions fortes intercommunales.

Un Etat sourd

Si le travail de la délégation a rencontré un succès auprès le « Kollektif pou la Gwiyane dékolé » et ses différents pôles, notamment le pôle éducation, il en a été tout autre pour ce qui est de l'écoute et de l'attention des autorités à l'égard des revendications des habitants du fleuve. En effet, le collectif LAWA n'a pu entrer dans la

préfecture et participer qu'à 3h du matin aux négociations qui ont débuté à 20 heures ! L'entrée en négociation a été réalisée grâce aux camarades du pôle éducation du pôle « peuples autochtones » qui ont accepté que les représentants du collectif LAWA participent aux négociations. Ces dernières se sont achevées à 3h30 du matin soit en moins de 30 minutes...

Un retard important sur le Fleuve

Malgré une intense activité de la délégation du LAWA, une forte activité médiatique et des mobilisations dans les 3 communes grandement suivies, nous ne pouvons que constater que l'État est resté sourd aux revendications des habitants du fleuves, qui sont encore les « oubliés de la République » !

Si la Guyane a 30 ans de retard, les communes de l'intérieur enclavée ont, elles, au moins 60 ans, que ce soit en terme d'infrastructures, de moyens humains et financiers ou même d'accès aux droits fondamentaux (*cf le rapport du Défenseur des Droits en février 2017 dernier*).

En matière d'éducation, c'est sur les fleuves que la déscolarisation est la plus importante du fait du coût de plus en plus exorbitant de la scolarité, du manque d'infrastructures et des carences du transport scolaire. Sur les communes de l'intérieur, il

n'existe pas de lycée pour les jeunes arrivant à la fin de la 3ème. Les plus chanceux pourront éventuellement poursuivre leur scolarisation sur le littoral s'il y a de la place et si les familles en ont les moyens financiers. Il n'existe pas non plus de restauration scolaire sur

les établissements du fleuve...
Devant ce mépris de l'État et des autorités locales aux maux des habitants de l'intérieur de la Guyane, et particulièrement du fleuve, le collectif Lawa reste de fait encore mobilisé et se doit toujours de mener un double

combat ; le premier pour faire connaître ses problématiques auprès de l'État, le second pour ne pas se faire « oublier » par le littoral.

Les habitants du fleuve réunis en collectif restent plus que jamais mobilisés et DETERMINÉS !

(mai 2017)



Rejoignez-nous !

SOLIDAIRES : parce que l'exclusion, la misère et la précarité se développent plus que jamais dans le secteur privé comme dans le secteur public, ici et ailleurs. Pauvreté, chômage, xénophobie, sexisme : autant de fronts, autant de luttes. Nous soutenons activement l'ensemble de celles et de ceux qui souffrent de la fragilité de leur situation sociale et professionnelle, qui sont sans travail, sans logement, sans papiers, etc., et qui se battent quotidiennement pour la reconnaissance de leurs droits.

UNITAIRES : parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat intercatégoriel, de la maternelle à l'université. Nous voulons rassembler tous les acteurs de l'école sans condition de statut ni de grade... SUD Éducation veut lier les intérêts des travailleurs de l'Éducation nationale à ceux des autres secteurs professionnels. L'Union syndicale Solidaires compte près de 100 000 adhérents.

DÉMOCRATIQUES : parce que le syndicalisme ne saurait être une science réservée aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, dans leurs établissements, tentent de faire valoir leur droit à la parole et de décider de leur avenir. Le syndicat est l'affaire de tous les adhérents, et non de « clients » qui délégueraient leur pouvoir à des professionnels, pensant et décidant pour eux.

S.U.D EN GUYANE

Tous les personnels de l'Éducation nationale de Guyane peuvent se syndiquer chez nous. Nous sommes un syndicat à part entière et non pas une section d'un syndicat national. Nous avons donc la maîtrise de nos positions et de nos actions. Celles-ci s'élaborent en Assemblées Générales, ouvertes à tous les adhérents et se déroulent tous les deux mois. Ainsi, à SUD, nous sommes toutes et tous acteur-rice-s de notre organisation.

Dans les syndicats SUD éducation, il n'y a aucun déchargé à plein temps. Tous les militants continuent d'exercer leur métier sans se couper de leurs collègues.

SUD éducation est membre de l'Union syndicale Solidaires. Cette structure unit l'ensemble des syndicats SUD dans la diversité des activités professionnelles. En Guyane,

Solidaires est composé de SUD éducation, SUD PTT, SUD CT, SUD énergie, etc.

Parce que les actions de résistance et de transformation sociale ne sont pas, loin s'en faut, le fait du seul syndicalisme, SUD Éducation est investi en tant que tel dans des mouvements de lutte aux côtés de militants syndicaux, de militants associatifs et de citoyens engagés. En Guyane, nous sommes membres de l'ASTIPA, du RESF.

REJOINDRE S.U.D

Depuis une trentaine d'années, Gauche / Droite ont démantelé la plupart des protections sociales héritées des combats du passé pour imposer au forceps un nouveau modèle social au service des plus riches. Dans cette situation, il est illusoire de penser faire l'économie d'un affrontement avec le gouvernement. Il faut, au contraire, préparer les conditions pour que cet affrontement



inévitables soit victorieux en faisant converger toutes les mobilisations pour mettre un coup d'arrêt aux attaques actuelles et imposer une autre politique économique et sociale.

Pour construire cette riposte, nous vous appelons à rejoindre SUD Éducation et les syndicats de l'Union SOLIDAIRES.